



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**Convention triennale entre la Ville de Niort et l'association
Ensemble Socioculturel Niortais - avenant n°4**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070579

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Convention triennale entre la Ville de Niort et l'association
Ensemble Socioculturel Niortais - avenant n°4**

Monsieur Robert PLANTECOTE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors de sa séance du 16 décembre 2005, le Conseil Municipal a approuvé la Convention Cadre triennale avec l'Ensemble Socioculturel Niortais relative aux animations périscolaires.

L'objectif de cette convention est de maintenir l'engagement de la Ville de Niort dans le financement partagé de ces animations périscolaires dans les 13 écoles concernées.

Cette convention prévoit dans son article 3 que le montant de la subvention sera arrêté annuellement.

Il est proposé de conclure un avenant à cette convention afin de fixer à 140 700 € le montant de la subvention pour la période de janvier à juillet 2008.

Imputation budgétaire : 65.4220.6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant ci-joint fixant à 140 700 € le montant de la subvention à l'ESN pour la période de janvier à juillet 2008 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Robert PLANTECOTE